

TÉ.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 95-121 du 20 Avril 1995

portant nomination de Monsieur Godefroy CHEKETE en qualité de Directeur Général de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°92-46 du 3 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique ;
- SUR Proposition du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique ;

LE CONSEIL des Ministres entendu en sa séance du 19 Avril 1995

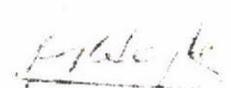
DECRET :

Article 1er.- Monsieur Godefroy CHEKETE est nommé Directeur Général de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE).

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 20 Avril 1995

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique,

Aurélien HOUESSOUE.-

Le Ministre des Finances,

Robert TAGNCN.-  
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEPR-DN 4 MEMH 4  
Autres Ministères 17 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DUCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 BCP-  
CSM 2 SBEE 4 Intéressé 1 UNB-ENA-FASJEP 3 JC 1.-